

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE  
SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES  
**ARMOY - LE LYAUD**

78 Route des Voigères - 74200 LE LYAUD

Tél. 04.50.73.97.84

[sivom@armoylyaud.fr](mailto:sivom@armoylyaud.fr)

**PROCES VERBAL du Comité Syndical**

*Séance du 05 juin 2023 – 18h à la mairie du Lyaud*

**Etaient présents :** Joseph DÉAGE, président du comité syndical  
Patrick BERNARD, vice-président du comité syndical  
Murielle FILLON, Agnès HUBERT, Martine SIEGER, Olivier JACQUEY, Jean-Yves MEYNET, Jean-Marc EHRY.

**Secrétaire de séance :** Murielle FILLON

**Quorum : 8 personnes présentes, le quorum est atteint**

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 16/03/2023
2. Contribution à la caisse mutuelle de prévoyance des collectivités territoriales
3. Tarifs cantine, garderie périscolaire et aide aux devoirs
4. Convention entre le SIVOM Armoys-Le Lyaud et le foyer rural culturel d'Armoys-Le Lyaud
5. Décision modificative n° 1
6. Questions diverses

**Approbation du PV du 16/03/2023**

Le PV de la séance du 16/03/2023 est approuvé à l'unanimité.

**1- Contribution à la Caisse Mutuelle de Prévoyance des Collectivités Territoriales**

Monsieur le Président expose au Comité Syndical la demande de la Caisse Mutuelle de Prévoyance du Personnel des Collectivités Territoriales – qui couvre la plupart des employés territoriaux - pour le renouvellement de la contribution annuelle s'élevant à **39,00 €** par agent. Cette aide concourt plus particulièrement aux prestations à caractère social servies aux adhérents notamment à ceux employés dans la collectivité : Allocations mariage, naissances, décès, bons de vacances pour les enfants, les enfants handicapés et les retraités, participation à la rémunération de l'aide familiale dans le cas de maladie ou de maternité, secours exceptionnels dans les cas graves liés à la maladie... Pour l'année **2023**, cette subvention s'élève à **195,00 €**.

**Le Comité Syndical** a décidé d'allouer une contribution d'un montant de **195,00 €** à la Caisse Mutuelle de Prévoyance du Personnel des Collectivités Territoriales, afin de participer aux prestations à caractère social (Allocations mariage, naissance, frais d'obsèques, rentes d'orphelins.....)

**2- Tarifs Année 2023/2024**

Le Comité Syndical reconduit les tarifs pour la nouvelle année scolaire 2023/2024 :

- ✚ La ½ h de Garde-Périscolaire à **1,50 €**
- ✚ La séance d'Aide aux Devoirs à **4,50 €**
- ✚ Le repas de la cantine à **5,20 €**.

**3- Convention entre le SIVOM et le foyer rural Armoys-Le Lyaud**

Le Comité Syndical renouvelle la mise à disposition de la salle de motricité du groupe scolaire au Foyer Rural Armoys- Le Lyaud et propose une participation aux frais de **2,00 € l'heure**.

#### 4- Décision modificative n° 1

Monsieur le Président explique qu'un code d'imputation doit être modifié en M57 au niveau des recettes de fonctionnement et qu'afin de respecter l'équilibre financier du budget principal 2023, il convient de procéder aux opérations suivantes :

DESIGNATION	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
R 752/042 : Revenus des immeubles	18 550,00€	
<b>TOTAL R 42 : Opérations ordre transf. entre sections</b>	<b>18 550,00€</b>	
R 74888 : Autres attributions et participations		18 550,00€
<b>TOTAL R 74 : Dotations et participations</b>		<b>18 550,00€</b>

#### Questions diverses

1. Suite à la demande de Murielle FILLON, M. le Président informe qu'une réunion de prévention contre la drogue et contre le harcèlement aura lieu le 20 juin à 14h auprès des élèves de CM2 en présence d'un brigadier de la gendarmerie de Douvaine, d'un médecin généraliste, de la directrice et des 2 maires.
2. M. le Président informe que pour faire face à une vacance d'emploi dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire, un agent contractuel a été embauché de fin mai à mi-décembre 2023.
3. M. le Président présente un devis pour des mini-espaces tri (2 bacs jaunes et 1 bac ordures ménagères) pour équiper le groupe scolaire et les mairies.
4. **Projet de chaufferie** : M. le Président informe que le Syane est en train de finaliser l'étude concernant le projet de chaudière au bois pour assurer le chauffage de l'école et de la maison d'autonomie. La décision sera prise ultérieurement.

Le Président,  
Joseph DEAGE

La secrétaire de séance,  
Murielle FILLON



A large, stylized handwritten signature in black ink, which appears to be 'Murielle FILLON', is written over the printed name of the secretary.